

## La dénomination « Goron »

**1958.** Le vin rouge emplissait les cuves. Soucieuse de garantir la qualité de la dôle et du pinot noir, l'Organisation professionnelle pour l'économie viti-vinicole valaisanne (OPEVAL) envisage alors un arrêté. L'idée d'un vin de seconde catégorie est émise. Reste à lui trouver un nom.

C'est alors que **Jean Nicollier**, ingénieur agronome, très actif dans le secteur de la viti-viniculture, songe à Bovernier et retrouve le vocable d'un vin disparu, le goron. Une suggestion qui devra rallier une majorité de suffrages, sera mise en concurrence avec une cinquantaine de dénominations. Finalement, après une série de disputes mémorables, le nom de **goron** sera adopté.